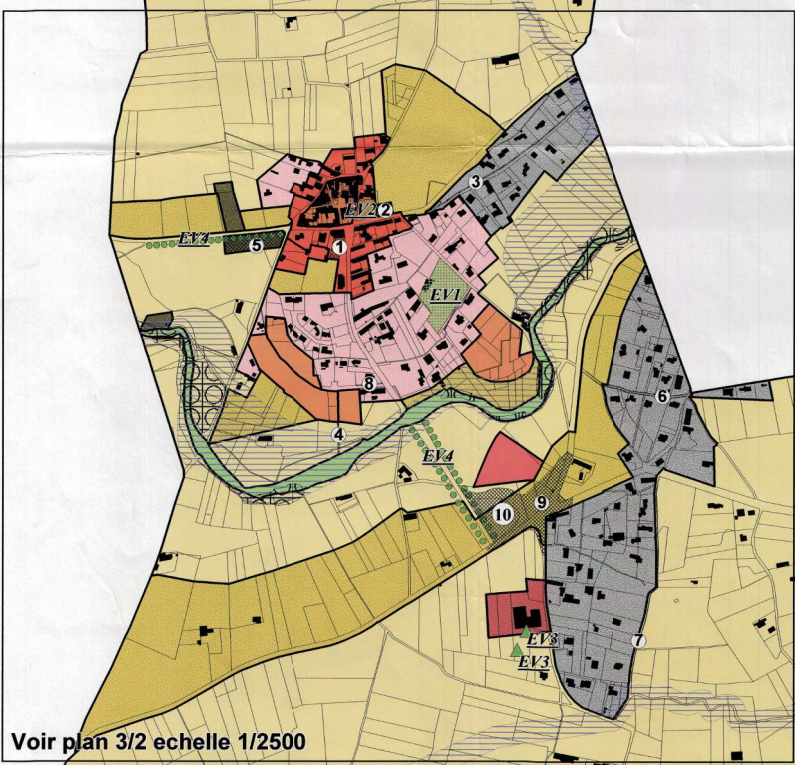


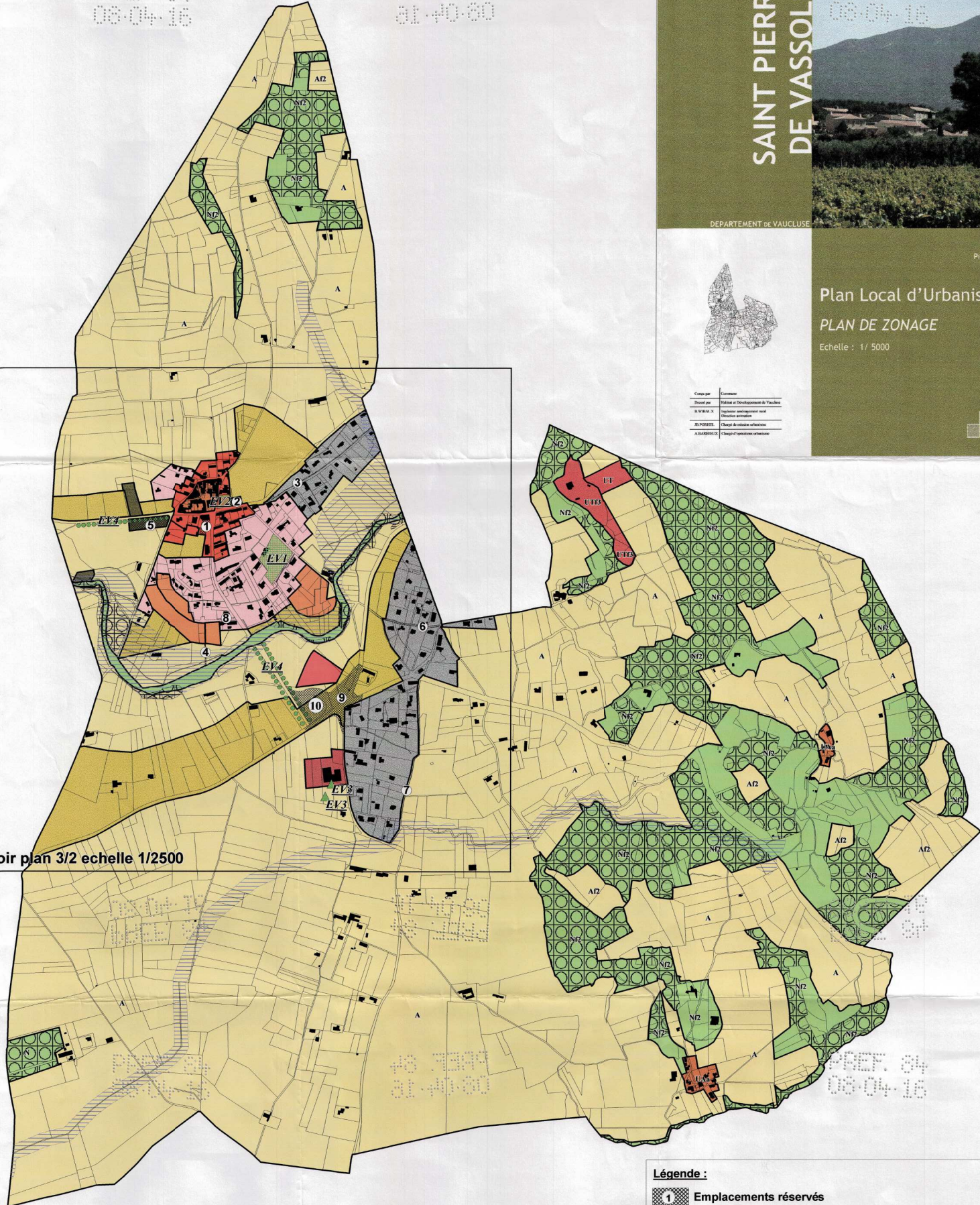
Conçu par : Commune
Élaboré par : Mairie et Développement de Vaucluse
B. WILM X : Ingénieur aménagement rural
D. WILM X : Chargé de missions urbanisme
A. BARRETE X : Chargé d'opérations urbanisme



04/04/2016



Voir plan 3/2 echelle 1/2500



Liste des emplacements réservés

N°	Objet	Destinataire	Surface
1	Aménagement centre du village	Commune	838 m ²
2	Stationnement	Commune	644 m ²
3	Elargissement voirie	Commune	816 m ²
4	Réseau pluvial	Commune	170 m ²
5	Stationnement	Commune	3 338 m ²
6	Elargissement voirie	Commune	427 m ²
7	Elargissement voirie	Commune	661 m ²
8	Elargissement voirie	Commune	75 m ²
9	Aménagement d'un rond point	Conseil Général	11 160 m ²
10	Aire de stationnement paysager	Conseil Général	4 700 m ²

Légende :

- 1 Emplacements réservés
- Espace boisé classé à conserver au titre des articles L.130-1 à L.130-5 du Code de l'Urbanisme
- Enveloppe PPRi

Éléments de paysage à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques :

- EV1 et EV2 : parcs paysagers
- EV3 : arbres gîtes potentiels pour les oiseaux
- EV4 : éléments boisés (alignements d'arbres à préserver)